



Mission Permanente
République de l'Angola
Genève

9

Intervention de Son Excellence Monsieur Apolinário Correia
Ambassadeur et Représentant Permanent de la République d'Angola
24^{ème} Session du Groupe de Travail sur l'Examen Périodique Universel.
2^{ème} Cycle de l'Examen Périodique Universel des Seychelles.

Monsieur le Président,

L'Angola salue chaleureusement la Délégation des Seychelles et la félicite de la présentation du Rapport du 2^{ème} Cycle de son Examen Périodique Universel.

Nous apprécions la volonté et la détermination avec laquelle Les Seychelles continuent d'examiner et de renforcer sa législation nationale pour qu'elle soit compatible à la promotion et à la protection des Droits de l'Homme notamment en ce qui concerne les violences faites aux femmes, la violence domestique et le droit à la santé pour tous.

L'Angola se réjouit du fait que Les Seychelles aient ratifié le Protocole facultatif à la Convention relative aux Droits de l'Enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants.

L'Angola soutient Les Seychelles dans ses efforts tendant à combattre fermement la délinquance et à modifier son code pénal relatif à l'âge minimum de la criminalité.

Ma Délégation recommande aux Seychelles ce qui suit:

- de n'épargner aucun effort dans la lutte contre les violences envers les enfants et contre le trafic de la drogue dont ils sont victimes.
- de continuer à lutter contre toutes les formes de discriminations qui affectent des minoritaires religieuses.

Nous souhaitons plein succès aux Seychelles pour son Examen Périodique Universel.

Je vous remercie